LES ENTREPRISES COMME MOTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE



#AMCHAMSUSTAINABILITYMONTH

PAGE 2

1 - CONSOLIDER L'ALLIANCE ENTRE BUSINESS ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

P.3

L'AMCHAM FRANCE AFFIRME SON AMBITION

- **Proposition 1 :** Allier libre-échange et protection du climat
- **Proposition 2 :** Renforcer la confiance accordée aux entreprises, en tant que piliers de la transition écologique
- **Proposition 3 :** Transformer la transition écologique en moteur de la relance européenne

2 - ENTREPRISES ET CLIMAT : DES ENGAGEMENTS AMBITIEUX POUR ALLER PLUS LOIN

P.11

3 - L'AMCHAM FRANCE DONNE LA PAROLE À SES MEMBRES

P.13

- La neutralité carbone avant 2050, un objectif porté par les entreprises
- L'énergie renouvelable, au coeur des stratégies d'entreprises
- L'économie circulaire, partie intégrante des business models



CONSOLIDER L'ALLIANCE ENTRE BUSINESS ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Les dynamiques en faveur d'un plus grand engagement pour l'environnement et pour la lutte contre les effets du changement climatique s'accélèrent de part et d'autre de l'Atlantique, tant dans les domaines politique qu'économique. Face à ce Momentum transatlantique, l'AmCham France est convaincue que les entreprises ont un rôle essentiel à jouer pour la transition écologique et verdir nos économies.

Pour faire face aux nombreux enjeux liés au développement durable, l'AmCham France et ses membres proposent de concilier toujours plus le business et la transition écologique autour de trois axes clés :



Allier libre-échange et protection du climat.



Renforcer la confiance accordée aux entreprises, en tant que piliers de la transition écologique.



Transformer la transition écologique en moteur de la relance européenne.



PAGE 4 PRÉFACE

UN NOUVEAU MOMENTUM POUR LA RELATION TRANSATLANTIQUE

Une ambition politique portée des deux bords de l'Atlantique

Les dynamiques en faveur d'un plus grand engagement pour l'environnement et pour la lutte contre les effets du changement climatique s'accélèrent de part et d'autre de l'Atlantique.

L'Union Européenne fait figure de tête de proue dans le combat contre le changement climatique avec son Pacte Vert pour l'Europe, qui met notamment en avant une ambitieuse politique de réduction des émissions de gaz à effet de serre pour atteindre la neutralité carbone en 2050. La crise de la Covid-19 et son impact économique et social ont aussi amplifié la prise de conscience de l'urgence climatique. La transition écologique comme moteur de reprise économique occupe à ce titre une place de choix dans le plan de relance européen de de 750 milliards d'euros. A l'échelle nationale, le plan de relance français se distingue aussi par ses 30 milliards d'euros dédiés à la transition écologique.

Ce rebond écologique se fait également sentir aux États-Unis, qui sous l'Administration Biden, ont réintégré l'accord de Paris et ont lancé un plan pour le changement climatique et la justice environnementale. Ce dernier vise à mettre les États-Unis sur la voie de la neutralité carbone d'ici à 2050, comprend des propositions pour une électricité 100% décarbonée d'ici 2035 et 2000 milliards de dollars d'investissements verts sur quatre ans. Il s'agit de la stratégie climatique la plus ambitieuse jamais lancée par les États-Unis. Par ailleurs, l'American Petroleum Institute, organisme regroupant près de 600 industriels américains du gaz et du pétrole, s'est engagé en mars 2021 à soutenir l'instauration d'une taxe carbone aux frontières permettant ainsi d'atteindre les ambitions de l'Accord de Paris.

Cette ambition partagée est le présage d'une coopération transatlantique accrue pour la transition écologique. En décembre 2020, le Conseil européen a fait connaître son désir d'un retour vers un plus grand multilatéralisme, et une coopération accrue entre l'UE et les États-Unis, notamment sur les thématiques de protection du climat¹. La Commission européenne, elle, projette même un programme commun entre les deux acteurs, qui pourraient être le moteur d'une initiative climat au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), et d'un agenda transatlantique du commerce vert, qui pourrait voir le jour d'ici mi-2021².

¹Conclusions du Conseil européen du 7 décembre 2020

²Communication de la Commission européenne du 2 décembre 2020





PAGE 5 PROPOSITION 1

NOTRE AMBITION

Consolider l'alliance entre business et transition écologique

Allier libre-échange et protection du climat

L'AmCham France, conformément à l'Objectif de Développement Durable 17 de l'ONU¹, se positionne en faveur d'un libre-échange vert, convaincue que toute entrave au commerce international sera un obstacle à une coordination mondiale pour parvenir aux objectifs de développement durable.

Sustainable Development Goals,
 Related Topics – Trade, ONU.

En effet, selon l'OMC, le commerce international joue un rôle essentiel en faveur de l'environnement. Il permet notamment le transfert de technologies vertes entre les économies et donne accès à une plus grande variété de biens et de services importés à un coût moindre et émanant de processus propres². En outre, l'ouverture internationale élargit les débouchés et les retours sur investissements pour les producteurs et fournisseurs de biens et services écologiques. La possibilité de commercialiser des innovations à l'échelle mondiale permet d'accroître la spécialisation et encourage à produire des biens écologiques exigeant une recherche intensive. Il participe enfin à l'objectif de répartition équitable et efficiente des ressources de notre planète.

²Mettre le commerce au service du développement durable et de l'économie verte, OMC, 2011.

Pour y parvenir, l'AmCham France soutient la proposition de la Commission européenne pour un nouvel « agenda transatlantique du commerce vert »³, la neutralité carbone des deux blocs d'ici à 2050 et un renforcement des actions et institutions multilatérales.

3Conclusions du Conseil sur les relations entre l'Union européenne et les États-Unis, Conseil Européen, 4 Décembres 2020

Etant donné le poids économique non-négligeable des deux blocs, une coopération entre l'Union et les Etats-Unis est indispensable pour lutter efficacement contre le changement climatique et ses conséquences.





PAGE 6 PROPOSITION 2

Renforcer la confiance accordée aux entreprises, en tant que piliers de la transition écologique

La transition écologique ne se fera que si les secteurs économiques participent à la prise de décision et au dialogue. L'AmCham France recommande davantage de collaboration entre pouvoirs publics et acteurs économiques pour parvenir aux objectifs de transition écologique et de développement durable. En effet, les entreprises sont des acteurs essentiels et prépondérants de la lutte contre les effets du changement climatique et pour la transition écologique.

Les entreprises américaines plus particulièrement sont leaders en termes de gouvernance économique et sociale durable, puisqu'en 2020, elles représentaient 47.6% du Dow Jones Sustainability World Index¹. Elles sont aussi les championnes du reporting en matière de développement durable avec 90 % des entreprises américaines déclarant leurs activités en matière de développement durable, contre seulement 77% en Europe². En outre, nombreuses sont celles s'étant engagées publiquement en faveur d'une économie plus verte, à l'instar des membres de l'American Petroleum Institute qui soutiennent l'initiative d'une taxe carbone et notamment d'ExxonMobil qui a apporté un soutien financier d'un million de dollars à des actions pro-climat.

¹Dow Jones Sustainability Index Overview, 2020.

²The time has Come, KPMG Impact, Décembre 2020.

Ces engagements et ce reporting se traduisent par des actions concrètes et la mise en place de projets et d'innovation de pointe pour la protection du climat et la transition écologique. En Europe, les entreprises américaines sont à l'origine de 53% des projets éoliens et solaires commandités par des entreprises³. Elles participent également à de nombreux projets d'innovations technologiques comme le Captage et le Stockage de Co2. A titre d'exemple, sous le Projet Porthos, diverses entreprises sont activement impliquées dans la capture et stockage du gaz carbone du Port de Rotterdam⁴.

³Entreprises Américaines Alimentent efforts de l'Europe dans l'énergie, L'opinion, 20 Janvier, 2020.

Projet Porthos, Pays-Bas, 2020.

Afin de permettre aux entreprises d'agir en ce sens, l'AmCham France salue la création des clauses environnementales dans l'attribution des marchés publics, et encourage une meilleure prise en compte de celles-ci. Cela permettrait à la fois d'assurer la provision de biens publics en respectant les objectifs environnementaux, à coût moindre, et de promouvoir et soutenir les entreprises qui mettent en place des pratiques responsables et durables. Par ailleurs, l'AmCham France recommande davantage de concertation avec les secteurs économiques dans l'élaboration des normes et des politiques publiques en faveur de la transition écologique. Cela permettrait de mieux aligner les ambitions climatiques d'une part, et la réalité économique, scientifique et industrielle d'autre part.





PAGE 7 PROPOSITION 2

A cet égard, deux priorités émergent :

1. Un accompagnement des secteurs en retard avec une politique du « No One Size Fits All » et du « Leave No One Behind »

Par le passé, la réglementation climatique a trop souvent été construite dans une démarche punitive et avec peu de souplesse à l'égard des réalités économiques.

La réglementation doit pouvoir servir de soutien et aiguiller les entreprises vers la stratégie de transition écologique la plus adaptée à leurs secteurs et activités économiques. Il s'agit aussi de composer avec la réalité économique, industrielle et scientifique ainsi que la spécificité des marchés et des secteurs. Une politique unique, et commune à tous les pans de l'économie ne saurait répondre aux problématiques diverses auxquelles les entreprises font face et pour lesquelles une marge de manœuvre est nécessaire pour ne pas être pénalisées dans transition écologique (« no one size fits all »).

L'AmCham France invite par ailleurs à accompagner les secteurs dont le modèle de production actuel est le plus éloigné des ambitions écologiques que nous nous fixons avec des mesures de soutien spécifiques et adaptées (« leave nobody behind »).

Certains secteurs sont très en retard et requièrent une phase d'entre deux dans les processus de transition écologique. Tel est le cas par exemple du secteur du bâtiment, qui avec les transports, l'agriculture et l'industrie, est en France un des guatre grands secteurs émetteurs de gaz à effet de serre¹. Concernant la rénovation énergétique des bâtiments, par exemple, pour atteindre les objectifs, il faudrait multiplier par 10 le rythme d'ici à 2030². Ainsi, un accompagnement et des solutions sur mesure nous semblent nécessaires secteurs qui englobent pour ces multinationales dont l'activité a longtemps porté la croissance de nos économies. L'impact de la transition de ces entreprises, sera d'autant plus important du fait de l'aspect incontournable de leurs produits et services dans nos économies.

1 Rénovation énergétique des bâtiments : la France est (très) en retard - Le Parisien

²Newsletter de l'Affaire du Siècle du 14 Janvier 2021.





PAGE 8 PROPOSITION 2

2. Une transition écologique adaptée, et réfléchie : la politique du « Life Cycle Analysis »

Il est important de penser une transition soutenable sur le long terme. Avancer trop vite pourrait aboutir à un empressement vers des ambitions louables sur le court terme mais peu fondées sur le long terme. Certaines initiatives pourraient ainsi déplacer dans le temps le problème à résoudre plutôt qu'y répondre. Les politiques publiques environnementales devraient anticiper ces conséquences en tenant compte de l'ensemble du cycle de vie d'un produit de sa production à son élimination.

Cela permettrait des choix éclairés dans la recherche d'alternatives responsables et durables¹ en tenant compte de l'empreinte écologique globale des produits. A titre d'exemple, le verre ou le carton sont souvent présentés comme des alternatives éco-responsables par rapport au plastique pour l'emballage de produits alimentaires. Or, ce dernier étant plus léger il permet en moyenne d'économiser jusqu'à 2 litres de carburant pour 100 km et ainsi de diminuer les émissions de CO2 liées au transport des denrées alimentaires².

¹Cycle de vie – ou comment évaluer l'impact écologique d'un produit ? - Geo.fr

²La Vraie vie des Plastiques, Plastics Europe, 2020.

La recherche liée à la production de services et de biens éco-responsables demande donc des moyens et un temps non-négligeables. L'AmCham France invite à donner aux entreprises le temps et les moyens de produire les innovations de rupture nécessaires à la transition écologique.





PAGE 9 PROPOSITION 3

Transformer la transition écologique en moteur de la relance européenne

1. Stimuler l'innovation pour la croissance verte

L'AmCham est convaincue que croissance économique et transition écologique peuvent aller de pair. A ce titre, l'AmCham se positionne, conformément à l'objectif 8 de Développement Durable développé par les Nations Unies¹, pour une amélioration progressive, d'ici 2030, de l'efficacité mondiale des ressources dans la consommation et la production et pour un découplage entre croissance économique et utilisation des ressources naturelles.

1 Goal 8 | Department of Economic and Social Affairs (un.org)

L'AmCham France salue les incitations aux innovations vertes créatrices et motrices de l'économie de demain et appelle à les renforcer.

Fondée sur des innovations de rupture, des transformations profondes de nos modes de production, la croissance verte, en accord avec les principes de destruction créatrice, reposera sur de nouvelles technologies et créera des emplois. Selon l'Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte (Onemev) le marché de la transition énergétique représente plus de 972 000 emplois sur la période 2008-2017². De plus, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), le marché de la transition énergétique représente plus de 80 milliards d'euros les emplois créés par celle-ci ont généralement l'avantage d'être locaux et non délocalisables³.

<u>2Observatoire national des emplois et métiers de l'économie verte - Rapport d'activité 2019</u>

³Pour une transition écologique créatrice d'emplois, Pole Emploi, Mars 2020.

En cela, l'AmCham France accueille favorablement les avancées récentes en matière de régulations et politiques publiques pour permettre l'avènement de cette croissance verte.

Le plan France Relance pour la reprise de notre économie incarne cette ambition de réconcilier croissance et transition écologique. Il y consacre un volet entier à hauteur de 30 milliards sur les 100 milliards d'euros du plan⁴.

⁴France Relance : découvrez les priorités du plan | Gouvernement.fr





PAGE 10 PROPOSITION 3

2. Mener la transition à l'échelle européenne

Plus globalement l'action de notre pays pour le climat et la transition écologique, s'inscrit dans un ensemble plus vaste qu'est l'Europe. A ce titre, l'AmCham est convaincue que l'échelle européenne est la plus pertinente pour agir, à l'unisson et sans dissonances entre États membres, pour la transition écologique. Cette action commune permettra de garantir que tous les territoires européens soient soumis au même cadre réglementaire et préservera ainsi le marché commun et l'attractivité de la France par rapport à ses voisins. Le plan France Relance, financé pour 40% par le plan de relance européen, est le reflet de cette réalité.

Par ailleurs, un double défi se pose à l'Europe pour la réduction de ses émissions. Bien que l'UE ne représente que 10% des émissions mondiales en 2016 (contre 30% pour la Chine) ce chiffre ne reflète que les émissions de la production européenne et non celles des produits et services importés. Pourtant, l'UE est la première puissance commerciale avec 16,5% du total des importations et exportations mondiales¹. L'UE détient donc un pouvoir considérable pour agir pour le climat, en particulier en limitant ses « fuites carbones ».

<u>'Climat : l'Europe est le bon niveau pour agir - Politiques de l'environnement - Toute l'Europe</u>

L'AmCham France s'engage donc à soutenir et à contribuer à la création de mesures ambitieuses visant à accomplir la transition écologique à l'échelle de l'Union Européenne.

A ce titre, l'AmCham France soutient le nouvel objectif européen de réduction d'au moins 55 % des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990² ainsi que la création d'un Mécanisme d'ajustement carbone aux frontières (MACF).

²Conclusions du Conseil européen du 11 décembre 2020, Conseil Européen, 2020.





ENTREPRISES ET CLIMAT DES ENGAGEMENTS AMBITIEUX POUR ALLER PLUS LOIN

3/4 des entreprises membres de l'AmCham France poursuivent un ou plusieurs objectifs environnementaux plus ambitieux que ceux énoncés par la législation européenne.



Près d'**1/3 des multinationales** membres prévoient d'atteindre la neutralité carbone avant 2050.



41% des entreprises membres affichent des objectifs plus élevés que la législation européenne en matière d'utilisation d'énergie renouvelable d'ici 2030



Près d'1/4 des entreprises membres vont au-delà des attentes européennes en matière de recyclage.



43% des multinationales membres ont mis en œuvre une politique permettant une utilisation durable de l'eau.

Etude portant sur 64 multinationales membres de l'AmCham (cabinets de conseil et d'avocats exclus) comparant leurs engagements avec la législation européenne (Green Deal, directives) ou les objectifs de développement durable de l'ONU en l'absence de réglementation européenne sur le sujet.

Les entreprises sont des acteurs essentiels et incontournables de la lutte contre les effets du changement climatique et de la transition écologique.

Plus particulièrement, les entreprises américaines sont leaders en termes de gouvernance économique et sociale durable, puisqu'en 2020, elles représentaient 47.6% du Dow Jones Sustainability World Index. Elles sont aussi les championnes du reporting en matière de développement durable avec 90% des entreprises américaines déclarant leurs activités en matière de développement durable, contre seulement 77% en Europe.

Cet engagement fort des entreprises se poursuit de l'autre côté de l'Atlantique. En effet, la France, 6ème investisseur aux Etats-Unis, est pionnière en matière d'innovation verte dans de nombreux domaines (recyclage et aviation électrique notamment). Selon le classement mondial Green Future Index réalisé en 2021 par le MIT Technology Review, la France est classée au quatrième rang des pays leaders de la transition écologique, derrière l'Islande, le Danemark et la Norvège. A ce titre, les investissements à l'étranger des entreprises françaises permettent donc d'exporter leur savoir-faire sur ces questions, notamment outre-Atlantique.

A ce titre, l'AmCham est fière de promouvoir l'action de ses entreprises multinationales membres dont près des 3/4 poursuivent un ou plusieurs objectifs environnementaux plus ambitieux que ceux énoncés par la législation européenne.

Ces objectifs sont multiples et concernent l'ensemble des dimensions de la protection de l'environnement et de la lutte contre le changement climatique : réduction des émissions de gaz à effet de serre, utilisation raisonnée et limitée des ressources naturelles, gestion des déchets et recyclage, etc.



Près de 1/3 des multinationales membres prévoient d'atteindre la neutralité carbone avant 2050, date fixée par le Green Deal. Parmi ces entreprises, 42% auront une empreinte carbone négative ou émettront zéro émission nette de carbone d'ici cette date. Ces politiques environnementales ambitieuses, largement en avance sur les objectifs européens, témoignent d'une réelle volonté des entreprises d'accélérer la transition écologique et de réduire au maximum les émissions de gaz à effet de serre.



Par ailleurs, 41% des entreprises membres affichent des objectifs plus élevés que la législation européenne en matière d'utilisation d'énergie renouvelable d'ici 2030. A la même échéance, les 2/3 de ces entreprises ont même un objectif « 100% d'énergie renouvelable » permettant un réel impact positif pour la planète en utilisant exclusivement des sources d'énergies inépuisables et faiblement émettrices de gaz à effet de serre.



En outre, le recyclage constitue un enjeu clé de la transition écologique car il permet notamment d'éviter l'extraction de matière brute non-renouvelable et le gaspillage de ressources naturelles. Sur ces questions, 1/4 des entreprises membres vont au-delà des attentes européennes en matière de recyclage, dont une large majorité (56%) ont pour objectif de proposer des produits ou emballages 100% recyclables d'ici 2030.



Enfin, 43% des multinationales membres ont mis en œuvre une politique permettant une utilisation durable de l'eau, participant ainsi à la sauvegarde de cette ressource naturelle précieuse.

Ainsi, ces chiffres témoignent donc de l'engagement fort des entreprises membres en faveur d'une économie plus verte.

PAGE 13 SOMMAIRE

L'AMCHAM FRANCE DONNE LA **PAROLE À SES MEMBRES**

Retrouvez les objectifs portés par les initiatives concrètes des entreprises membres de l'AmCham France.

LA NEUTRALITÉ	CARBO	ONE A	VANT	2050,	UN
OBJECTIF PORT	ΓÉ PAR	LES EI	NTRE	PRISE	S

Amgen: La neutralité carbone pour 2027

Estée Lauder Companies : Zero émission nette depuis 2020

EY: Une ambition Net 0 pour 2025

Kering: Neutre en carbone depuis 2019 Medtronic: La neutralité carbone d'ici 2030

Philip Morris: Des usines à zéro émission nette de carbone d'ici 2030

Steelcase: La neutralité carbone atteinte en 2020

L'ÉNERGIE RENOUVELABLE, AU COEUR DES STRATÉGIES D'ENTREPRISES

3M: 100% d'énergies renouvelables d'ici 2050

Amazon: 100% d'énergies renouvelables pour 2025

BNPP: Financer la transition énergétique

Disneyland Paris: La construction d'une centrale solaire géante

J&J: Objectif 100% d'énergies renouvelables d'ici 2025

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE, PARTIE INTÉGRANTE DES BUSINESS MODELS

PepsiCo: Des bouteilles en plastique 100% recyclé dès 2022

Steelcase: Le réemploi et le don contre le gaspillage

P.14

P.14

P.15

P.16

P.17 P.18

P.19

P.20

P.21

P.21

P.22

P.23

P.24

P.25

P.26

P.26

P.27



PAGE 14 AMGEN



LA NEUTRALITÉ CARBONE POUR 2027

« Nous nous sommes engagés dans une démarche visant à structurer et renforcer notre impact sociétal au travers d'un audit de nos activités et de leur impact sur la société.

La décarbonation est aujourd'hui un enjeu majeur auquel nous souhaitons contribuer activement. Chez Amgen France, nous avons mis en place un plan de réduction de notre consommation d'énergie, de nos émissions de CO², de nos consommables à usage unique, de notre impact numérique, de nos déchets et l'augmentation de leur valorisation, et travaillons à l'optimisation du transport de nos produits et de leurs emballages afin de réduire les émissions qui leur sont liées. »

Corinne Blachier-Poisson, Vice-Présidente et Directrice Générale - Amgen France



Neutralité carbone pour l'ensemble des activités directes d'ici 2027

NOS INITIATIVES

Les filiales du Groupe accompagnent cette politique globale des trois R « réduire, réutiliser et recycler » en adoptant de nombreuses mesures. Dans ce sens, Amgen a pour objectif d'atteindre la neutralité carbone pour l'ensemble de ses activités directes d'ici 2027. L'engagement environnemental d'Amgen se manifeste également par la création de nouveaux sites de production écoresponsables. C'est le cas de celui récemment construit à Singapour qui permet l'utilisation d'1/8ème des ressources en eau et énergie pour une production équivalente. Cette prochaine génération d'usine sera reconnue par des certifications environnementales de haut rang (Green Mark Gold).





ZÉRO ÉMISSION NETTE DEPUIS 2020

« Chez Estée Lauder Companies, nous sommes inspirés par la beauté du monde qui nous entoure et animés par les mêmes valeurs qui guident chacune de nos décisions depuis notre création. L'impact social et durable est une notion ancrée dans notre ADN et nous avons accompli des progrès phénoménaux en ce sens (comme atteindre une consommation nette zéro et 100% d'énergies renouvelables dans nos opérations directes) ; mais nous reconnaissons volontiers que le chemin à parcourir est encore long pour obtenir des résultats encore meilleurs. En regardant vers l'avenir, Nous sommes déterminés à porter plus loin nos engagements pour une planète plus saine et belle.»

Jean-Christophe Jourde, Vice President & General Manager EMEA Clinique & Global Corporate Citizenship & Sustainability (GCCS) - Estée Lauder Companies

EN 2020

100% d'énergies renouvelables pour l'approvisionnement des opérations directes



Zéro émission nette²

NOS INITIATIVES

En 2020, Estée Lauder Companies s'est approvisionnée à 100% en énergies renouvelables dans le cadre de ses opérations directes, réalisant ainsi l'ambition fixée dans le cadre du RE100¹. La même année, Estée Lauder Companies a rempli son objectif de zéro émission nette². L'entreprise a également établi des objectifs scientifiques dans le cadre de ses opérations directes et de sa chaîne de valeur. À compter de 2018, Estée Lauder Companies s'engage à une réduction absolue des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 50% des Scopes 1 et 2 d'ici 2030³. Et également, à une réduction des émissions de GES de Scope 3 de 60% par recette unitaire au cours de la même période pour les biens et services acquis, le transport en amont ainsi que la distribution et les voyages d'affaires⁴. Ces objectifs positionnent ainsi le Groupe à prendre encore davantage de mesures pour lutter contre le changement climatique au cours de la prochaine décennie.

¹ELC a rejoint la campagne RE100 en 2017. Pour plus d'informations : www.there100.org_

²L'engagement de zéro émission nette est applicable dans le cadre des opérations directes. (Emissions de Scope 1 & 2)

^{3et d}Pour les objectifs SBT, l'année fiscale 2018 sert de point de départ avec un objectif prévu à 2030.



PAGE 16



UNE AMBITION NET 0 POUR 2025

« La trajectoire que nous nous sommes fixée s'inscrit pleinement au cœur de notre stratégie et confirme notre volonté d'accompagner ce changement de paradigme. Conscients qu'il est urgent d'agir, nous renforçons notre engagement en faveur de la protection de l'environnement et de la croissance durable à long terme. »

Eric Fourel, Président d'EY en France

Début 2020, EY se donnait un an pour atteindre la neutralité carbone au niveau mondial, tout en réfléchissant à une trajectoire ambitieuse de réduction de notre empreinte. Au-delà du travail de compensation, réalisé cette année grâce à un partenariat avec South Pole, deux nouveaux engagements ont été actés en janvier 2021 par notre Président mondial Carmine Di Sibio :

- EY se fixe pour objectif d'être « carbon negative » à partir de 2021 ; ce qui concrètement indique que nous allons compenser chaque année davantage que nous n'émettons ;
- Notre trajectoire de réduction d'émissions s'inscrit désormais dans une démarche SBT (Science Based Target Initiative) qui implique une validation de notre plan de réduction d'émissions qui nous permettra d'être « net zero » en 2025.

Concrètement, au niveau mondial, nous souhaitons réduire l'ensemble de nos émissions d'au moins 40% d'ici cette date par rapport à l'année FY19 prise comme référence et nous allons chaque année plus que compenser les émissions dites irréductibles.

Zéro émission nette en 2025



NOS INITIATIVES

En France, la stratégie d'EY en matière de transition climatique implique, dans un premier temps, de s'interroger sur nos comportements et remettre en cause quelques-unes de nos habitudes. C'est particulièrement le cas en matière de déplacements professionnels qui sont à l'origine en France de 86% de nos émissions de gaz à effet de serre. Il ne s'agit pas de restreindre la capacité d'EY à rencontrer physiquement des clients et prospects. Toutefois, il convient d'examiner systématiquement le mode de transport choisi pour privilégier une mobilité plus écoresponsable. Concrètement, la politique de déplacements de EY demande désormais de privilégier le train pour les trajets qui peuvent se faire en moins de 4h. L'établissement et le suivi d'un bilan carbone individualisé des déplacements des associés permettra à chacun d'entre eux de construire et de piloter son plan volontaire de réduction d'émissions.



PAGE 17 KERING

KERING



NEUTRE EN CARBONE DEPUIS 2019

« Notre objectif est de réduire notre empreinte environnementale de 40 %. Pour y parvenir, nous devons tout à la fois passer à plus grande échelle certains de nos process et identifier des innovations de rupture : aujourd'hui, nous travaillons avec plus d'une centaine de startups dans le monde pour nous accompagner dans ce défi. »

Marie-Claire Daveu, Directrice du Développement durable et des Affaires Institutionnelles - Kering



Les objectifs de Kering ont été révisés et approuvés par l'initiative Science Based Target en 2021 pour limiter le réchauffement climatique à 1,5°.

NOS INITIATIVES

Kering a atteint la neutralité carbone en 2019, pour aller encore plus loin, Kering souhaite développer son activité en prenant en compte les ressources naturelles, c'est pourquoi un outil novateur a été mis en place : le Compte de Résultat Environnemental (EP&L). Un compte de résultat environnemental offre une meilleure approche des enjeux environnementaux et permet de mesurer l'impact sur l'environnement des activités tout au long de la chaîne d'approvisionnement et enfin traduit cet impact en valeur monétaire.



PAGE 18 MEDTRONIC

Medtronic

LA NEUTRALITÉ CARBONE D'ICI 2030

« La préservation de l'environnement est une évidence pour une entreprise de santé comme Medtronic qui place le bien-être de l'Homme au cœur de sa Mission. » Florence Dupré, Présidente - Medtronic France





- 50% d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025

Neutralité carbone d'ici 2030

NOS INITIATIVES

A l'échelle mondiale, Medtronic s'est engagé à diviser par deux ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2025. Medtronic a également pour objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2030. Cet engagement en faveur de l'environnement se traduit à l'échelle locale par la transformation de nos modes de production. Entre 2015 et 2019, le site de production de Medtronic situé à Trévoux, en Auvergne-Rhône-Alpes, a ainsi divisé par deux sa consommation d'électricité par prothèse produite.



PAGE 19 PHILIP MORRIS



DES USINES À ZÉRO ÉMISSION NETTE DE CARBONE D'ICI 2030

« L'organisation indépendante CDP¹ vient d'attribuer à Philip Morris International la prestigieuse note "triple A" pour ses efforts accomplis dans la lutte contre le changement climatique, dans la protection des forêts et la sécurité de l'eau. Seules 10 entreprises au monde parmi plus de 9600 notées bénéficient de ce statut. Nous en sommes fiers et conscients que cela nous oblige plus encore pour l'avenir. »

Jeanne Pollès, Présidente - Philip Morris France SAS

Neutralité carbone pour les opérations directes (scope 1+2) d'ici 2030 et pour l'ensemble de la chaîne de valeur d'ici 2050 (scope 1+2+3)



Usines à zéro émission nette de carbone d'ici 2030

NOS INITIATIVES

Philip Morris International est engagé dans la lutte contre le changement climatique. L'objectif est d'atteindre la neutralité carbone pour les opérations directes (scope 1+2) d'ici 2030 et pour l'ensemble de la chaîne de valeur d'ici 2050 (scope 1+2+3). Philip Morris International s'est également engagée pour que d'ici 2030 ses usines ne génèrent plus aucune émission nette de carbone. Pour réaliser cette ambition de neutralité carbone, Philip Morris investit dans les technologies d'économie d'énergie et recourt aux énergies renouvelables. En 2021, deux de ses sites de production, en Lituanie et en Suisse, ont déià atteint cet objectif.

La Carbon Disclosure Project est une organisation à but non lucratif qui publie l'impact environnemental des plus grandes entreprises mondiales.

AmCham AMERICAN CHAMES OCCUMENCE IN FRANCE

PAGE 20 STEELCASE

Steelcase

UNE NEUTRALITÉ CARBONE ATTEINTE EN 2020

« Steelcase a atteint la neutralité carbone en 2020 pour l'ensemble de ses activités industrielles. Nous souhaitons aller plus loin, en nous fixant des objectifs ambitieux, conformément à ceux de l'accord de Paris. »

Mickaël Locoh, Directeur Général - Steelcase France

Nous savons qu'une véritable action en faveur du climat repose sur la recherche, c'est pourquoi nous sommes allés encore plus loin en nous fixant des objectifs validés par l'initiative "Science Based Targets", qui nous positionne pour devenir négatifs en termes de carbone (ou positifs pour le climat) d'ici 2030. Notre stratégie globale est aussi ambitieuse qu'elle est historique pour notre entreprise. Nous souhaitons donc réduire les émissins indirectes provenant des voyages d'affaires et des déchets générés par nos opérations ainsi qu'établir un engagement sur des objectifs communs avec nos fournisseurs d'ici 2025.



- 50 % des émissions absolues d'ici 2030

NOS INITIATIVES

Le site de fabrication de Steelcase à Sarrebourg a initié depuis des années une politique de maîtrise de ses impacts environnementaux dans le cadre de sa certification ISO 14001. La Stratégie Carbone du groupe va permettre de prolonger ces actions, par la mise en place d'une démarche systématique sur tous les aspects de la chaîne de production. Ces actions seront soutenues par la mise en place d'un système de management de l'énergie conformément à la norme ISO 50001. A ce stade, Steelcase prévoit une réduction de 19% de ses émissions de CO2, soit l'équivalent de 250 T equCO2 rejeté en moins dans l'atmosphère à l'horizon 2030 ; le reliquat étant compensé au niveau global pour atteindre la barre des 50%. La Stratégie Carbone comprend aussi pour 2030 un objectif de réduction de 13% des émissions de CO2 relatives à ses déchets générés sur le site. Les premiers efforts porteront sur la suppression ou la réutilisation des emballages venant de ses fournisseurs.



PAGE 21 3M



100% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI 2050

« 3M se fixe des objectifs environnementaux ambitieux au niveau mondial et pour 3M en France, nous atteindrons dès 2021 l'objectif de 100% d'approvisionnement en électricité produite à partir de sources d'énergies renouvelables¹ garanties. »

Alain Simonnet, VP & Managing Director - 3M West Mediterranean Region

100 % d'électricité renouvelable dans l'ensemble des activités mondiales d'ici 2050



Une électricité provenant à 50% d'énergies renouvelables d'ici 2025

NOS INITIATIVES

En février 2019, 3M a rejoint le RE100, une initiative de leadership mondial qui rassemble des entreprises qui s'engagent à atteindre une électricité 100 % renouvelable d'ici 2050. Mais également, 3M a redéfinit son objectif intermédiaire pour atteindre une électricité provenant à 50% d'énergies renouvelables d'ici 2025. En France, 3M aura en 2021 réalisé 100% de son approvisionnement en électricité à partir de sources renouvelables¹. Début 2021, 3M a annoncé qu'il prévoyait d'investir environ 1 milliard de dollars au cours des 20 prochaines années pour accélérer les nouveaux objectifs environnementaux. 3M vise à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 (réduction de 50 % des émissions de carbone d'ici 2030 et de 80 % d'ici 2040), à réduire la consommation d'eau de 25 % dans ses installations (10 % d'ici 2022) et à restituer à l'environnement une eau de meilleure qualité après son utilisation dans les opérations de fabrication.

¹Via le mécanisme des garanties d'origine



PAGE 22 AMAZON



100% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES POUR 2025

« Amazon innove à toutes les étapes de la chaîne logistique pour réduire son impact environnemental et atteindre la neutralité carbone dès 2040, soit 10 ans avant l'échéance fixée par l'Accord de Paris sur le climat. »

Frédéric Duval, Directeur Général - Amazon France





100% d'énergies renouvelables d'ici 2025

100.000 véhicules de livraison électriques

NOS INITIATIVES

Les investissements d'Amazon permettront de fonctionner à 100% sur la base d'énergies renouvelables d'ici 2025. En parallèle de ses investissements, Amazon a commandé 100.000 véhicules de livraison électriques, soit la plus importante commande jamais passée dans le monde. En 2019, Amazon a cofondé The Climate Pledge, un engagement qui vise à réduire les émissions de carbone de toutes ses activités à zéro d'ici 2040, soit dix ans avant l'Accord de Paris. A cette fin, Amazon a investi dans 206 projets d'énergies renouvelables, devenant ainsi le premier acheteur d'énergies renouvelables dans le monde, avec une capacité de 8,5 GW, mais aussi en Europe, avec une capacité de 2,5 GW



PAGE 23 BNP PARIBAS



FINANCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

« Il est essentiel d'accélérer la transition vers des sources d'énergies renouvelables et moins émettrices de carbone, comme l'éolien ou l'hydroélectricité, si l'on veut atteindre les objectifs fixés par l'accord de Paris. Grâce à des programmes de financement innovants tels que les émissions d'obligations vertes, les stratégies d'investissement orientées ESG, les banques ont un rôle majeur à jouer pour aider les entreprises à franchir ce cap. Depuis 2010, BNP Paribas travaille activement avec ses clients sur l'ensemble de ses marchés pour les aider à opérer une transition vers les énergies renouvelables. »

Yannick Jung, Responsable CIB Global Banking EMEA - BNP Paribas



18M € de financement pour les énergies

NOS INITIATIVES

BNP Paribas s'engage à financer les énergies renouvelables à hauteur de 18 milliards d'euros en 2021, contre 15 milliards en 2020, alors qu'elle a simultanément réduit son financement du charbon. Récemment, BNP Paribas a également levé 2 milliards d'euros pour le financement des premiers projets de parc éolien maritimes en France situé à Saint-Nazaire.



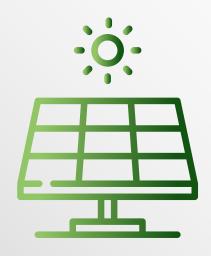
PAGE 24 DISNEYLAND PARIS



LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE SOLAIRE GÉANTE

« L'innovation et la préservation de l'environnement font partie de l'héritage transmis par Walt Disney et ce projet ambitieux qui fait appel à l'énergie solaire illustre l'engagement de Disneyland Paris sur le sujet. En tant qu'entreprise et leader du tourisme, nous devons miser sur le développement durable de notre destination et de ses alentours en optant pour des pratiques écoresponsables. »

Natacha Rafalski, Présidente - Disneyland Paris



67 500 panneaux solaires pour 750 tonnes d'émissions de CO2 en moins par an

NOS INITIATIVES

Disneyland Paris continue la construction de l'une des plus grandes centrales en ombrières photovoltaïques d'Europe, qui verra le jour en plusieurs étapes jusqu'en 2023. Ce projet comprendra 17 hectares d'ombrières photovoltaïques et 67 500 panneaux solaires, qui alimenteront environ 17 % de la consommation électrique actuelle de la destination. Située au niveau du parking visiteurs, cette centrale contribuera à la réduction des émissions gaz à effet de serre (GES) à hauteur d'environ 750 tonnes de CO2 par an au sein du territoire local de Val d'Europe. Elle améliorera également l'expérience des visiteurs en les protégeant, ainsi que leurs véhicules, des conditions météorologiques. La construction, qui a démarré en juillet 2020 devrait s'achever en 2023, avec une première partie de la centrale qui sera opérationnelle à la fin de l'été 2021.



PAGE 25 JOHNSON & JOHNSON

Johnson Johnson

OBJECTIF 100% D'ÉNERGIES RENOUVELABLES D'ICI 2025

« J&J s'est engagé à être neutre en carbone d'ici à 2030 et d'avoir 100% de son électricité provenant des énergies renouvelables d'ici 2025. Pour y parvenir, nous avons initié sur l'ensemble de nos sites des programmes ambitieux à la fois de réduction de nos consommations d'énergie/eau/déchets et de compensation de nos émissions de CO2 au travers de projets tels que l'installation de panneaux solaires, éoliennes, systèmes géothermiques, chaudières à biomasse, systèmes de cogénération et piles à combustible. En 2020, notre stratégie d'achat d'énergies vertes provenant de sources extérieures à nos sites nous a permis de passer à 50% la part d'électricité provenant des énergies renouvelables. Nous sommes très confiants dans l'atteinte de nos objectifs, même si 2025 et 2030, c'est demain! »

Emmanuelle Quilès, Présidente – Janssen France



Source d'énergie 100% renouvelable d'ici 2025

NOS INITIATIVES

100% de l'électricité de Johnson & Johnson proviendra d'énergies renouvelables d'ici 2025. Johnson & Johnson a obtenu à plusieurs reprise le label CDP, mais se voit également, depuis 2016, attribuer le critère A en termes d'impacts sur le changement climatique « Climate Change ».



PAGE 26 PEPSICO



DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE 100% RECYCLÉ DÈS 2022

« L'année 2020 marque une étape historique pour PepsiCo France. Non seulement nous dépassons notre objectif d'intégration de plastique recyclé plus tôt que prévu, mais nous renforçons également nos investissements pour relever le défi du 100% rPET sur toutes nos boissons d'ici 2022. Au-delà de cet engagement qui n'est qu'une étape, j'ai la conviction qu'en tant qu'acteur majeur de l'agroalimentaire mondial, nous avons un rôle déterminant à jouer pour aller encore plus loin dans la conception des emballages du futur. »

Olivier Péchereau, Directeur Général - PepsiCo France



Toutes nos boissons en bouteilles 100% plastique recyclé (rPET) dès 2022

NOS INITIATIVES

Selon PepsiCo, le geste de tri est l'affaire de tous et les marques comme elle ont leur rôle à jouer, notamment auprès des jeunes. L'été dernier, PepsiCo a mené une campagne de sensibilisation au geste de tri avec la marque Lipton Ice Tea : 3 influenceurs sur Instagram, YouTube et Tiktok ont relayé l'opération #LiptonGénérationTri. À la suite, PepsiCo a obtenu 257 millions de vues sur TikTok pour sa compagne de tri. Cela a démontré l'intérêt des jeunes pour ce sujet clé.



PAGE 27 STEELCASE

Steelcase

LE RÉEMPLOI ET LE DON CONTRE LE GASPILLAGE

« Si nous concevons des produits durables et de qualité, c'est pour leur donner la plus longue vie possible. C'est pourquoi, de leur conception à leur fin de vie, nous étudions avec soin les matériaux utilisés, le design et les services que nous mettons en œuvre avec une exigence maximale sur les critères éthiques et environnementaux. »

Mickaël Locoh, Directeur Général - Steelcase France

Steelcase a réduit ses déchets de 36% depuis 2010. Pour aller encore plus loin, nous avons fixé des objectifs carbones agressifs pour réduire les émissions absolues et atteindre une réduction de 14% des émissions carbone des déchets totaux d'ici 2030.

Pour y parvenir, nous avons l'intention de :

- Nous concentrer sur l'utilisation des matières premières, en particulier l'acier et le bois, qui représentent 79% de nos déchets totaux.
- Réduire les déchets d'emballage de nos fournisseurs.
- Améliorer les opportunités de recyclage.
- Nous concentrer sur les impacts en aval grâce à des programmes de fin d'utilisation pour nos produits.



- 36% de déchets depuis 2010

NOS INITIATIVES

Parmi les initiatives pour atteindre ces objectifs, Steelcase a mis en place le programme EcoServices. L'entreprise était la première en France à lancer un programme d'économie circulaire qui gère la fin de vie des produits, mis en place avec les clients. Depuis sa création en 2008, Steelcase a évacué plus de 200 000 m3 de mobilier soit l'équivalent de 80 000 postes de travail.

- Philosophie : réemploi et don afin de réduire le recyclage et le gaspillage.
- Demain : mise en œuvre du « reconditionnement » des produits pour redistribution vers les clients.
- Après-demain : mise en route d'une gamme upcyclée (utiliser des matériaux du recyclage pour refaire des meubles).





L'AmCham France a été fondée en 1894 pour promouvoir les échanges économiques entre la France et les Etats-Unis. En tant que plateforme de rencontre, de réflexion et d'échange, l'AmCham France agit comme un trait d'union entre les milieux politique, économique et académique. Elle regroupe aujourd'hui des entreprises françaises et américaines de premier plan ainsi que de nombreux partenaires académiques et économique attachés à la relation transatlantique.

Indépendante de tout gouvernement, et convaincue que les entreprises ont un rôle crucial à jouer pour faire émerger de nouvelles idées dans le débat public, elle est force de propositions pour répondre aux grands défis sociétaux, économiques et environnementaux. A ce titre, l'AmCham France s'attache à renforcer l'attractivité de la France.

Elle oeuvre ainsi, au nom de ses membres, auprès des décideurs publics pour développer et consolider un environnement français favorable aux entreprises internationales, et notamment américaines, qui sont les 1ers investisseurs et employeurs étrangers en France.

Contact Business Development Zahira Benabdallah

Zahira.Benabdallah@amchamfrance.org

Contact Affaires Publiques
Mathilde Clauser

Mathilde.Clauser@amchamfrance.org

Contact Presse Louise Moulié

Louise.Moulie@amchamfrance.org